



Prado, le service de retour à domicile après une hospitalisation pour pathologie chronique

Un rendez-vous en 3 volets

VOLET 2

Retour à domicile : suivi en ville après exacerbation de BPCO

Pr Nicolas Roche, pneumologue, chef de service adjoint, hôpital Cochin, Paris

Le service de retour à domicile (Prado) est proposé, au cours de l'hospitalisation, aux patients qui le souhaitent. Il s'agit d'une offre de suivi à domicile après une hospitalisation pour exacerbation de BPCO. L'objectif est double : diminuer les taux de réhospitalisation et de mortalité, et améliorer la prise en charge de ces patients, très souvent sous-consommateurs de soins.

Ce service s'appuie sur la prise en charge du patient en ville par le médecin traitant, le pneumologue, l'infirmier(e) et/ou le masseur-kinésithérapeute, ainsi que par le pharmacien. Tous les professionnels participent ainsi à l'éducation du patient.

Il peut aussi comporter, pour le patient qui en a besoin, un service « d'aide à la vie » (aide-ménagère et/ou portage de repas). **Les visites et les consultations** dans le cadre de ce service se déroulent dans le respect du libre choix du patient et s'appuient sur les missions :

- **du médecin traitant** qui coordonne l'ensemble des prises en charge nécessaires dans l'optique d'une approche globale. Il définit la périodicité de ses consultations et la nécessité d'avis pneumologiques supplémentaire(s). La première consultation a lieu dans les 7 jours suivant la fin de l'hospitalisation. Une consultation longue est fixée 2 mois après le retour à domicile : **après bilan éducatif infirmier et/ou kinésithérapie et consultation auprès d'un pneumologue**, le médecin traitant réalise une évaluation globale du patient afin de vérifier que les besoins de ce dernier et de ses aidants sont toujours en adéquation avec les moyens mis en place ;
- **de l'infirmier(e) et/ou du masseur-kinésithérapeute qui assure(nt) le suivi et l'éducation à la santé du patient relative à la BPCO**. Le masseur-kinésithérapeute réalise aussi la rééducation motrice et respiratoire ;
- **du pneumologue** qui, en lien avec le médecin traitant, évalue le patient dans les deux mois qui suivent le retour à domicile (pratique d'EFR et de gaz du sang...).

L'éducation du patient et de son entourage vise à encourager :

- l'arrêt du tabac et le suivi des règles hygiéno-diététiques ;
- l'observance et la gestion du traitement ;
- l'autonomie et l'implication par l'auto-surveillance (signes respiratoires...) et la gestion des signes de décompensation ;
- la pratique d'une activité physique adaptée ;
- la vaccination contre la grippe et l'infection pneumococcique.

La stratégie thérapeutique de la BPCO a pour objectifs :

- de diminuer les symptômes et améliorer la fonction respiratoire (toux, expectoration, dyspnée...) ;
- de prévenir et traiter les complications et exacerbations (surinfection, décompensation respiratoire...) ;
- d'augmenter la tolérance à l'exercice.

L'atteinte de ces objectifs permet une amélioration de la qualité de vie et une diminution de la mortalité.

Le carnet de suivi remis en fin d'hospitalisation permet de :

- faciliter la coordination des soins entre les professionnels de santé qui interviennent dans la prise en charge de la BPCO autour du médecin traitant ;
- favoriser l'éducation du patient à sa pathologie et l'auto-surveillance ;
- centraliser les coordonnées et les rendez-vous des professionnels intervenant dans le suivi de la BPCO.

Pour accompagner les professionnels de santé dans la prise en charge de la BPCO, des mémos de bonnes pratiques ont été réalisés avec la Société de Pneumologie de Langue Française et validés par la Haute Autorité de Santé.

À retrouver sur www.lequotidiendumedecin.fr*

* Disponible jusqu'à fin février 2017